



**Compte-rendu du Conseil d'Administration**  
**De la Fédération Française de Bonsaï**  
**21 septembre 2014**

**Lieu** : Saint Léger du Bourg Denis

**Début de la réunion** : 12 h 30

**Clôture de la séance** : 13 h 15

**Présents** : Jean Marc POUILLON, Véronique ALEZEAU, Michel AUGÉIX, Raymond BOSCAGLI, Angélique BOURCEAUX, Régine CORROLLER, Pascal GRADT, Philippe MASSARD, Maryse THIEBAUT.

**Excusés** : Pierre BEDES (procuration à **Régine CORROLLER**), Lionel CAMINADE (du fait de sa localisation), Cédric CHAMBERLAND (procuration à **Maryse THIEBAUT**), Frédéric DAGONNEAU (procuration à **Raymond BOSCAGLI**), Michelle DUCRET (procuration à **Raymond BOSCAGLI**), Patrick LA GARDE, Geneviève MONRUFFET (procuration à **Jean Marc POUILLON**), Joël POUZET (procuration à **Jean Marc POUILLON**), Jean Pierre ROINE (procuration à **Maryse THIEBAUT**)

Soit 9 membres du CA présents et 7 pouvoirs soit, au total, 16 membres présents ou représentés sur les 23 membres actuels du C.A.

**Non excusé** : Dominique BOTBOL, Gilles BOUCLIER, Raymond CLAERR, Frédéric OUDON, Philippe SIKORA.

**Rapporteur** : Raymond BOSCAGLI secrétaire adjoint de la FFB

Le président accueille les participants en les remerciant de leur présence et en leur rappelant la **stricte confidentialité** des débats.

**Ordre du Jour** :

Le Bureau est reconduit. A noter qu'il est fait lecture, par Raymond, d'une lettre de Michelle DUCRET qui souhaite ne pas reprendre le poste de secrétaire, en effet elle estime que d'autres personnes semblent souhaiter réaliser ce travail qu'elle quitte donc bien volontiers. Ce poste est mis en attente d'un entretien de Jean Marc avec Michelle.

Un vote est organisé avec approbation à l'unanimité.

La discussion s'ouvre sur divers sujets :

- Les expositions régionales : il est souhaité qu'elles restent simples et peu coûteuses.
- Le rôle de la FFB : il n'est pas suffisamment reconnu, il doit donc être mieux expliqué et valorisé.
- La « news letter » : le devis SEBC DESIGN de Fontenay sous-bois, d'un montant de 1.140 € TTC est accepté. Raymond propose qu'Angélique soit associée à la recherche du contenu de cette « news letter » (infos diverses, vie des clubs etc.)
- Michel fait une présentation de la Commission en charge de la formation des juges.
- Raymond est mis en charge d'une représentation améliorée de la FFB sur le stand de SAULIEU. Il chiffrera le montant des dépenses à envisager pour ce faire.
- Le licenciement de l'attachée comptable de la trésorière est entériné. Il avait été décidé par vote : sur 23 membres du CA consultés : 20 pour, 1 contre, 1 vote nul et une non-réponse.
- A l'avenir prévoir une convocation AG aux présidents de club avec ordre du jour + convocation AG + CA aux membres du CA avec ordre du jour AG (donc aux membres du CA qui sont aussi présidents) : *puisque c'est moi qui rédige ce compte rendu permettez-moi de vous expliquer que c'est ce qui est fait depuis des années :*  
*J'établi 3 types de convocations :*
  - Une pour les administrateurs dans laquelle je convoque également pour le CA qui suit l'AG, en rouge gras au second paragraphe de la convocation,*
  - Une pour les présidents de clubs,*
  - Une pour les individuels,**Les modèles de procurations sont tous différents.*

Après avoir remercié les membres du CA présents le président clôt cette réunion.

Le secrétaire adjoint/La secrétaire FFB  
Raymond BOSCAGLI/Michelle DUCRET